



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Commissariat de Carnaux et gendarmerie de Valderiès

Question orale n° 865

## Texte de la question

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les mauvaises conditions de sécurité et de travail des policiers du commissariat de Carnaux, situé dans la deuxième circonscription du Tarn, causées par l'état inapproprié de ses locaux. Effectivement, selon un rapport de l'inspection santé, en date du 5 juin 2019, les agents de ce commissariat sont installés depuis plus de 10 ans dans un bâtiment de ville, datant des années 1950. Les officiers de la police judiciaire, au sein du commissariat, se partagent des bureaux bien en dessous des normes admises par la réglementation du travail, à savoir des espaces qui varient de 4 à 6 m<sup>2</sup>. L'état de ces locaux induit un risque d'incendie qui est très présent. C'est toute la sécurité globale de l'établissement qui est remise en question, ce qui ne peut être accepté pour un commissariat. Les policiers doivent pouvoir exercer leur travail de façon optimale et les habitants doivent pouvoir déposer plainte dans les meilleures conditions et en toute confidentialité. Par ailleurs, sur les trois cellules de garde à vue au sein de la gendarmerie de Valdériès, une cellule n'est plus aux normes et une autre cellule a été déclassée pour désormais être utilisée pour le stockage du matériel de l'unité. La gendarmerie de Valdériès doit être en capacité d'avoir des espaces distincts afin d'effectuer ses gardes à vue dans les meilleures conditions. Ainsi, elle l'interroge sur les solutions qui peuvent être mises en place afin de résoudre le problème de la vétusté des locaux du commissariat de Carnaux et de la normalisation des cellules de garde à vue de la gendarmerie de Valdériès.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas](#)

**Circonscription :** Tarn (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 865

**Rubrique :** Fonctionnaires et agents publics

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [31 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 décembre 2019](#)

**Question retirée le :** 17 janvier 2020 (Retrait à l'initiative de l'auteur)